



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E107103

VALABLE JUSQU'AU 01/10/2024

ÉDITÉ LE 09/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/04/2014

Forme juridique : SARLU

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 2007B00289

Siret : 494 797 848 00020

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 17 477

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021511211404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021511211404

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/10/2023

Raison sociale : LE LUYER ENTREPRISE

Sigle : LE LUYER ENTREPRISE

24 RUE FRANCOIS ARAGO

01000 BOURG EN BRESSE

Téléphone : 09 65 20 05 12

Fax :

Portable : 06 29 05 07 57

Site Internet :

E-mail : leluyer.yannick@orange.fr

Responsabilité légale :

LE LUYER YANNICK GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/06/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES
CS0013 - CHATILLON EN MICHAÏLLE
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.